

Fiche métier Assistant modéliste

Le titulaire du bac pro Métiers de la mode-vêtement intervient dans le cadre de fabrications en petites séries et dans le suivi des productions en grandes séries. Il exerce en atelier, en bureau d'études, ou en bureau des méthodes.

L'agent technique d'atelier ou de bureau d'études des industries de l'habillement est en charge de la réalisation des prototypes. Il intervient tout au long de la chaîne de fabrication du vêtement : définition, industrialisation, réalisation, assemblage et contrôle des éléments constituant le vêtement. En phase de conception, il travaille en collaboration avec le modéliste, chargé de réaliser le vêtement. Il l'aide dans la préparation des patronnages et la réalisation du prototype. En phase d'industrialisation, il élabore les différentes tailles du vêtement à partir d'un logiciel de PAO et procède à la coupe. Il participe, par ailleurs, à l'amélioration des processus de production. En fin de production, il contrôle la qualité du produit fini. Il intervient dans le cadre de fabrications en petites séries et dans le suivi des productions en grandes séries.

Le titulaire du bac pro Métiers de la mode peut évoluer vers des fonctions de technicien supérieur modéliste ou de technicien supérieur des méthodes d'industrialisation, après expérience ou/et une formation complémentaire.

Source : ONISEP